



Date limite : 18 novembre 2023

Programme de financements de stages postdoctoraux

Publié le 19 octobre 2023

L'Obvia lance un concours visant à offrir des financements de 50 000\$ pour soutenir la réalisation de stages postdoctoraux d'une année en lien avec les impacts sociétaux de l'IA et du numérique.

Calendrier

Les candidatures peuvent être soumises jusqu'au Samedi 18 novembre 2023 (9 h a.m. HAE).

Les résultats seront annoncés en janvier 2024.

Les récipiendaires disposent d'un délai de 12 mois (janvier 2025) pour débiter leur stage postdoctoral.

Mission de l'Obvia

La mission de l'Obvia, en se fondant sur une interrogation critique, est d'identifier les enjeux sociétaux de l'IA et du numérique et de contribuer à des solutions qui placent les êtres vivants et la biosphère au centre de leur cycle de développement et d'utilisation. La communauté de recherche de l'Obvia, en collaboration avec la société civile, les acteurs publics, l'industrie et les développeurs, produit des connaissances ouvertes et soutient le renforcement des capacités individuelles et collectives.

Objectifs du Programme

Le Programme de financement de stages postdoctoraux de l'Obvia (« le Programme ») a pour objectif d'encourager les meilleurs candidats et candidates à poursuivre des activités de recherche ou de recherche-crédation dans le domaine des impacts sociétaux de l'IA et du numérique, de l'innovation responsable et de soutenir leur développement professionnel. Les candidates et candidats qui se démarquent par le potentiel innovant et interdisciplinaire de leur projet de recherche ou de recherche-crédation sont invités à soumettre leur candidature.

Équité, diversité et inclusion

L'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) sont des valeurs mises de l'avant et intégrées dans les activités de l'Obvia. Une communauté ouverte et diversifiée favorise l'inclusion des voix des personnes qui ont été sous-représentées ou découragées. L'Obvia accueille les personnes et projets qui ont démontré leur engagement à défendre les valeurs d'équité, de diversité et d'inclusion et qui nous aideront à accroître notre capacité de diversité au sens le plus large. Nous encourageons les applications des membres de groupes qui ont été marginalisés pour quelque motif que ce soit énuméré dans la Charte des droits et libertés de la personne (CDPDJ), y compris le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression sexuelle, la racialisation, la situation de handicap, les convictions politiques, la religion, la situation familiale, l'âge, le statut de membre des Premières Nations, de Métis ou d'Inuit, ou de personne autochtone.

Conditions d'admissibilité

En plus de satisfaire aux conditions générales d'admissibilité du Programme (voir en bas de la page), les candidates et candidats à un financement de stage postdoctoral doivent satisfaire à l'ensemble des conditions suivantes à la date de fermeture du concours pour être admissibles :

- Proposer un projet qui s'inscrit dans la mission de l'OBVIA.

Être titulaire d'un doctorat depuis moins de cinq ans d'une université reconnue (la date d'obtention du diplôme est considérée comme la date à laquelle toutes les exigences du diplôme ont été satisfaites, ce qui comprend la soutenance réussie de la thèse et le dépôt de la version corrigée de cette dernière) ou prévoir être titulaire d'un doctorat au moment du début du financement, soit dans les huit mois suivant l'octroi d'une bourse. Les personnes ayant vu leur carrière interrompue ou retardée peuvent soumettre leur candidature avec justification de cette interruption ou de ce retard.

- Être supervisé par une chercheuse ou un chercheur membre de l'Obvia pour la réalisation du stage postdoctoral proposé dans la demande.
- Se consacrer à temps complet aux travaux de l'OBVIA.
- Être entouré d'une équipe de recherche de disciplines différentes, ou avoir reçu une lettre d'invitation pour joindre une équipe de recherche interdisciplinaire de l'OBVIA.
- Soumettre une lettre d'engagement de la part de la superviseuse ou du superviseur qui recommande la candidature pour le cofinancement minimal du stage postdoctoral et pour la couverture des coûts reliés aux avantages sociaux du stagiaire postdoctoral selon les règles en vigueur dans l'université d'accueil (voir Conditions générales du Programme). La lettre peut être jointe à la candidature ou être envoyée directement par la superviseuse ou le superviseur à bourses@observatoire-ia.ulaval.ca.
- Soumettre une lettre de recommandation d'une personne autre que la superviseuse ou le superviseur.

IVADO offre un complément de 25 000 \$ à la bourse dans le cadre de l'initiative IAR3

IVADO offre un complément de 25 000 \$ à la bourse de l'OBVIA pour les projets de recherche qui contribueront à faire progresser son initiative IAR3, c'est-à-dire qui conduiront à une intelligence artificielle plus robuste, raisonnable et responsable (pour plus de détails, voir plus bas). Plus spécifiquement, IVADO recherche des candidatures dans les domaines suivants :

- Recherche fondamentale en apprentissage automatique et optimisation
- Science des données et recherche opérationnelle
- Synergie entre IA et neurosciences
- Adoption responsable de l'IA et impacts sur la société
- Relations entre l'IA, l'EDI (équité, diversité et inclusion) et les peuples autochtones
- Recherche appliquée dans les domaines du traitement du langage naturel, de la découverte de molécules, de la santé, de l'environnement et des changements climatiques, des chaînes d'approvisionnement et de la prise de décision dans l'incertitude

La candidate ou le candidat doit s'inscrire à un programme postdoctoral dans l'une des 5 universités suivantes : HEC Montréal, Université McGill, Polytechnique Montréal, Université de Montréal ou Université Laval. La stagiaire ou le stagiaire postdoctoral doit être au Québec pour toute la durée de la bourse. La superviseuse ou le superviseur éventuellement choisi devra correspondre à nos critères d'admissibilité.

Les candidates et candidats intéressés par cette opportunité n'ont pas besoin d'effectuer une demande à IVADO. L'OBVIA fera suivre les candidatures sélectionnées à IVADO qui pourra financer jusqu'à deux compléments de bourses, pourvu qu'elles respectent ses critères d'admissibilité.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

programmes-excellence@ivado.ca

[En savoir plus sur IVADO](#)

[En savoir plus sur l'initiative IAR3](#)

Responsabilités du/de la stagiaire

- Participer aux activités de l'Obvia et notamment intervenir lors d'événements et/ou activités de formation.
- Partager efficacement les résultats de la recherche avec divers publics (documents universitaires, éditoriaux,

- articles d'opinion, blogues, conférences, entrevues, etc.).
- Publier les résultats de recherche dans des revues scientifiques
- Travailler en collaboration avec les chercheuses et chercheurs et équipes de l'Obvia
- Mentionner l'appui de l'Obvia dans toutes les communications et publications scientifiques réalisés dans le cadre du stage postdoctoral

Critères d'évaluation des candidatures

- Pertinence du projet présenté, au regard de la mission de l'Obvia et du parcours de la candidate ou du candidat, originalité : 20 %
- Expériences et réalisations de la candidate ou du candidat, telles que ses publications, ses réalisations, ses implications sociales et ses résultats académiques, ses expériences professionnelles, d'assistantat de recherche ou d'enseignement, d'encadrement d'étudiantes ou d'étudiants et les stages, de même que la qualité de la lettre de la superviseure ou du superviseur et de la lettre de recommandation : 20 %
- Qualité du projet (précision, hypothèses, méthodologie) : 40 %
- Liens du projet avec les axes de recherche ou l'une des trois fonctions suivantes : Délibération, Veille et enquêtes, Politiques publiques : 10 %
- Retombées du projet en matière d'impacts sociétaux de l'IA et du numérique : 10 %

Présentation d'une candidature

[Télécharger le formulaire de candidature](#)

Pour soumettre une demande, la candidate ou le candidat doit télécharger le formulaire, le remplir puis le renvoyer en .pdf avec les documents demandés dans un seul envoi à bourses@observatoire-ia.ulaval.ca. Vous recevrez un accusé de réception.

(1) La candidate ou le candidat doit indiquer dans le formulaire de demande :

- Les informations générales d'identification ;
- Le titre, la description et la pertinence du projet, ainsi que ses liens avec la mission de l'Obvia ;
- Le nom du superviseur membre de l'Obvia ;
- Les informations relatives aux diplômes, prix et distinctions obtenus ;
- Les communications écrites et présentations ;
- La participation à des projets de recherche et à des stages de formation ;

(2) La candidate ou le candidat doit joindre au formulaire de demande les documents suivants :

- Une lettre de présentation ;
- Une lettre d'engagement de la part de la superviseure ou du superviseur pour le cofinancement minimal du stage postdoctoral et pour la couverture des coûts reliés aux avantages sociaux selon les règles en vigueur dans l'université d'accueil ;
- Une copie des diplômes obtenus et des relevés de notes universitaires pour toutes les années d'études universitaires effectuées, complétées ou non (certificat, diplôme, baccalauréat, maîtrise, doctorat, etc.) (combinés dans un seul fichier .pdf). Le cas échéant, le candidat ou la candidate doit présenter une preuve de la réussite de la soutenance de thèse et une copie de l'attestation du dépôt final de thèse ou une lettre de son directeur ou de sa directrice si la soutenance n'a pas encore eu lieu ;
- Les accusés de réception de l'éditeur pour tous les articles acceptés pour publication mais non publiés à ce jour, communications et abrégés dans des congrès à venir (combinés dans un seul fichier .pdf). Pour les articles déjà publiés, veuillez fournir uniquement la liste de références dans le formulaire.

Conditions générales du Programme Financement de stages postdoctoraux

Admissibilité des candidates et candidats

Le concours est ouvert à toutes et à tous, sans restriction quant à la citoyenneté ou à la résidence. La priorité est accordée aux candidates et candidats n'ayant pas encore reçu d'appui de l'Obvia.

La boursière ou le boursier devra maintenir une inscription à temps complet dans une université québécoise et satisfaire aux conditions du programme tout au long de la durée de sa bourse pour demeurer admissible.

Période de validité du financement

La période d'utilisation de la bourse débute obligatoirement au début d'une session, et dans les douze (12) mois suivants l'octroi du financement.

Cofinancement du superviseur

Les financements de stages postdoctoraux offerts dans le cadre du Programme de l'Obvia reposent sur le modèle du financement par contrepartie.

Les candidates et candidats doivent détenir une preuve de cofinancement minimal de la part de la superviseuse ou du superviseur ou d'autres sources. Ce cofinancement vise à couvrir :

- Le coût relié aux avantages sociaux du stagiaire postdoctoral. À titre d'information, les stagiaires postdoctoraux sont syndiqués dans plusieurs universités au Québec et bénéficient d'une convention collective qui prévoit la couverture des coûts reliés aux avantages sociaux. Par exemple, à l'Université Laval, un montant équivalant à environ 19,76 % du salaire versé doit être ajouté au budget pour le paiement des avantages sociaux.
- Les autres exigences selon des règles en vigueur (d'une convention collective, s'il y a lieu) dans l'université d'accueil (rémunération annuelle minimale, augmentation salariale, etc.).

Modification du projet de recherche ou de sa direction

Pour toute modification du projet de recherche ou de sa direction, la boursière ou le boursier devra en informer l'Obvia par écrit. La direction de la recherche vérifiera si la nature du changement sollicité affecte le résultat de l'évaluation qu'a reçue la candidate ou le candidat afin de recommander ou non le maintien de son financement pour la poursuite de ses études.

Congé parental

Si vous interrompez vos études pour la naissance ou l'adoption d'un enfant, vous devez demander un congé parental non rémunéré à l'Obvia. Celui-ci sera approuvé si la période de couverture de la bourse ne dépasse pas la période pour laquelle l'Obvia est financé par les FRQ. Le congé parental s'échelonne sur une période maximale de 12 mois, soit l'équivalent de 3 sessions. Il peut commencer pendant la session prévue d'accouchement ou d'adoption et se termine au plus tard un an après la naissance de l'enfant.

Attributions des financements

Le comité d'évaluation se réserve le droit d'octroyer le nombre de financements en fonction des évaluations des candidatures et des budgets disponibles.

*Pour postuler :

bourses@observatoire-ia.ulaval.ca

**Si vous avez des opportunités d'arrimage pour des financement postdoctorale avec l'OBVIA ou pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter : *Rémi Charbonneau, Conseiller aux programmes de recherche*

bourses@observatoire-ia.ulaval.ca